



DIL/CET

## DÉCLARATION

Réunis ce jour, lundi 22 décembre 2014, les élus et mandatés du SGLCE-CGT ont étudié le constat d'étape de discussion sur l'évolution des imprimeries de la presse quotidienne nationale 2015-2020.

Les délégués notent l'emploi systématique du conditionnel dans la formulation du texte et le manque de réponses formelles et précises sur les différents sujets de la part du Syndicat de la Presse quotidienne nationale (SPQN).

Néanmoins, ils prennent acte des avancées obtenues par leur délégation ; avancées qu'il reste à concrétiser par un accord avec un véritable engagement des éditeurs sur les investissements et la charge de travail ainsi que sur le dossier de la pénibilité et les solutions d'emplois et sociales dans nos métiers.

Nos propositions relatives à la sous-traitance, ainsi que les solutions d'emplois dans les sièges éditoriaux n'ont pas été reprises et restent posées.

Tout en donnant leur aval à la signature de ce constat de discussion, les élus et mandatés du SGLCE-CGT restent mobilisés pour que les points précédemment cités fassent partie de l'accord.

*Paris, le 22 décembre 2014*